



Compte rendu CAVL du 13 décembre 2012

Monsieur Alain Boissinot, Recteur de l'académie de Versailles ouvre la séance en rappelant l'importance et la qualité de la vie lycéenne dans notre académie.

Il souligne que l'académie de Versailles est très diversifiée et que de nombreux défis sont encore à relever en particulier celui de faire émerger la vie lycéenne au sein des établissements situés en zone sensible.

Monsieur Benmouffok, délégué régional à la vie lycéenne, remercie Monsieur le Recteur pour son invitation et adresse ses félicitations aux nouveaux élus lycéens.

Il souligne également le dynamisme de la vie lycéenne dans l'académie de Versailles et insiste sur les responsabilités importantes qui incombent aux élus du CAVL, en particulier celle de représenter tous les lycéens de l'académie.

Il rappelle que le CNVL est présidé par le Ministre de l'Education nationale et qu'il convient de procéder, lors de la présente séance, à l'élection de l'élève appelé à siéger dans cette instance.

Monsieur Benmouffok attire l'attention des membres sur l'absence de respect du principe de la parité pendant la dernière mandature; il rappelle que la parité ne peut pas être imposée mais qu'il est important que chacun veille à ce que les jeunes filles soient également représentées au sein des instances de la vie lycéenne.

Pour la mise en œuvre de ce principe, il propose la création d'un poste de vice-président qui serait confié à une élue lycéenne si le poste au CNVL revient à un jeune homme et vice versa.

Cette élection est à programmer pour la réunion du deuxième CAVL de l'année.

Ce vice président assurerait l'interface entre les lycéens et les adultes du CAVL.

I / Election du représentant lycéen au conseil national de la vie lycéenne (CNVL)

Quatre lycéens ont déclaré leur candidature pour être représentant au CNVL :

- * Sarah Louchet, lycée Alexandre Dumas de Saint Cloud, suppléant Alain Gutic
- * Julien Gakpe, lycée Marie Curie de Versailles, suppléant Barbara King, Dos Santos
- * Maxime Coulon Provisi, lycée Villaroy de Guyancourt, suppléant Nicolas Albertini
- * Elliott Nouaille, lycée Jacques Prévert de Boulogne, suppléant Jules Mairesse

A l'issue du premier tour de scrutin ont obtenu :

Mlle Louchet : 5 voix

Mr. Gakpe : 3 voix

Mr. Coulon-Provisi : 4 voix

Mr. Nouaille : 7 voix

Il est procédé à un second tour.

A l'issue du scrutin, Sarah Louchet est élue avec 10 voix contre 7 pour Elliott Nouaille.

Sont déclarés élus au CNVL pour la mandature 2012-2014 :

Titulaire : Sarah Louchet

Suppléant : Alain Gutic

II / Actualité de la vie lycéenne

Monsieur le Recteur donne la parole à Fanny Molinié, Déléguée académique à la vie lycéenne, qui aborde l'ordre du jour de la séance. En préambule, elle insiste sur le fait que le travail du CAVL doit s'effectuer en relation avec les trois académies d'Ile de France et annonce une réunion des PVS et DAVL franciliens en janvier prochain.

Elle propose ensuite aux élus lycéens de faire le compte-rendu des travaux réalisés pendant leur réunion de travail de la matinée.

III/ Thèmes de travail et projets pour la mandature

Thème «communication» :

Elliott Nouaille est rapporteur pour ce projet.

Il évoque le projet de création d'une radio lycéenne pour améliorer la communication entre tous les lycéens de l'académie. De nombreuses questions se posent : horaire de diffusion, type de diffusion (direct ou podcast), choix des thèmes abordés, gingle...

La difficulté majeure réside dans le fait de se mettre d'accord sur les thématiques et le contenu des émissions.

Afin de divertir les élèves, Elliott Nouaille propose aussi d'organiser des soirées des talents, de diffuser des vidéos pendant les repas au sein des lycées.

Le groupe de travail souhaite créer des pages Twitter et Facebook, établir des liens avec des sites internet. Il préconise enfin de faire circuler l'information par le biais de forum d'orientation ou de salons d'étudiants.

Alain Gutic estime que toutes ces initiatives vont dans le sens d'une amélioration de la vie lycéenne dans l'académie.

Julien Gakpe voudrait créer un logo du CAVL pour affirmer l'impact de cette instance sur les lycéens et permettre une meilleure identification. Fanny Molinié lance un « avis aux talents » pour la conception de ce logo.

Grâce au renforcement des outils de communication, Salamata Mamadou estime que l'action lycéenne pourra changer l'image du lycée de Vaucanson des Mureaux dans lequel elle est scolarisée.

Elle insiste sur le fait que cet établissement situé en zone difficile est en plein développement, que la vie lycéenne y est très dynamique et que son image doit être revalorisée.

Monsieur le Recteur confirme que ce lycée avait besoin de reconstruire une image positive et qu'il a réussi à créer une nouvelle attractivité, grâce aux projets et aux nouvelles formations mises en place, Prenant en compte la diversité des lycées, il rappelle qu'il est important de mettre un peu de culture commune entre les différents types d'établissements de notre académie.

Pour conclure sur ce thème, Fanny Molinié mentionne que la mise en place d'une Web radio est possible et qu'une aide matérielle peut être apportée aux élus par le Clemi et le CRDP mais qu'il est impératif d'apporter du contenu. Elle invite donc l'ensemble des lycéens à réfléchir sur la production d'émissions pertinentes.

Thème des discriminations

Jules Mairesse propose de créer un film pour dénoncer les discriminations sous la forme de plusieurs courts-métrages de deux minutes. Ce film serait diffusé dans les lycées et ferait l'objet de débats entre lycéens avec la présence d'intervenants extérieurs. Il faudrait aussi créer des forum de discussion dans les lycées (Handisport, associations.....)

Sarah Louchet insiste sur la nécessité d'avoir des échanges entre élèves et intervenants adultes. Ralph Stevens Augustin pense qu'il faudrait insister sur les points forts du film et les mettre en valeur. La présence d'intervenants adultes pour aider les jeunes est vivement souhaitée. Ils jouent le rôle de médiateurs.

Au contraire, Victor Maigne estime que les adultes ne doivent pas mettre de barrière entre les lycéens, afin d'assurer une proximité plus grande entre les élèves.

Fanny Molinié souhaite que les projets soient diffusés dans les lycées et ne restent pas au niveau du CAVL.

Elle constate que l'ensemble des lycéens souhaite la mise en place des débats.

S'agissant des films, elle rappelle que la vraie question est de déterminer comment procéder à leur réalisation qui nécessite la maîtrise d'une compétence technique spécifique.

A ce propos, Nathan Chia confirme qu'il faut un minimum de compétence dans le domaine de l'audiovisuel pour concevoir et réaliser ce type de projet.

Thème : Développement artistique

Julien Gakpe, qui rapporte les travaux du groupe, explique qu'il aimerait développer des activités dans le domaine artistique en particulier des concerts et des spectacles (danses, magie, gymnastique...). Il préconise une représentation expérimentale dans un secteur géographique limité avec la participation de plusieurs lycées.

La mise en place d'une « cellule impulsive » (mutualisation des moyens entre plusieurs établissements qui ont une vie lycéenne très active) permettrait de sélectionner les groupes musicaux.

Le CAVL superviserait et soutiendrait la démarche entreprise.

Ces spectacles seraient destinés aux lycéens.

Clément Hesling, CPE au lycée J. Ferry de Conflans, juge, en se fondant sur son expérience de terrain, ce projet difficile à mettre en œuvre en même temps sur plusieurs lycées.

Gilles Emard-Lacroix, Proviseur, propose que le projet soit traité au niveau départemental par le regroupement de quatre à cinq lycées. Il recommande de ne pas s'enfermer dans des modalités trop contraignantes en signalant que la participation de l'ensemble des lycées ne semble guère possible.

Fanny Molinié retient l'idée de mutualisation des moyens et des idées pour concrétiser ces projets artistiques.

Thème « Droits et devoirs des lycéens »

Afin de faire connaître les instances de la vie lycéenne (CVL, CAVL, CNVL), Maxime Coulon- Profisi lance l'idée de la rédaction d'un livret destiné aux élèves de troisième.

Chaque CVL devrait mener une action dans les établissements environnants, notamment les collèges pour diffuser une information sur ces instances.

Il insiste sur la nécessité d'utiliser tous les moyens de communication disponibles.

Mme Panvier, proviseur adjoint, souscrit entièrement à cette idée : il faut orienter l'action vers les collégiens de troisième et ceux des lycées professionnels qui doivent absolument connaître les instances de la vie lycéenne et leurs articulations complexes.

Sarah Louchet propose l'élaboration d'une vidéo qui en assurerait la présentation.

Fanny Molinié et Gilles Emard-Lacroix insistent sur l'impact que pourraient avoir les journées portes ouvertes des troisièmes pour diffuser cette information.

Nathalie Florysiak, PVS académique, rappelle la nécessité de travailler en inter-Cavl. Il faut faire circuler l'information au niveau des 200 lycées de notre académie et au sein des trois académies d'Ile-de-France.

Questions diverses :

Monsieur le Recteur rappelle que deux autres scrutins se sont déroulés :

* Représentants au CAELVE : cette instance se réunit deux fois par an pour faire le point sur l'état de l'enseignement des langues dans l'académie.

Ont été élus :

Titulaire : Barbara King

Suppléant Edouard Tur

* Représentants du CAVL aux commissions « action lycéenne » de la région :

Ont été élus :

Titulaire : Louis Pinot

Suppléant : Nathan Chia

Elliott Nouaille évoque le projet Horizon et demande de quelle manière il est envisagé de prendre en compte «l'investissement» lycéen.

Monsieur le Recteur signale que cet aspect figure déjà dans le socle commun et que la réforme du lycée valorise l'engagement personnel; l'enseignement supérieur innove également en ce domaine.

Monsieur Benmouffok signale que dans le cadre du projet de Refondation de l'école, Monsieur le Ministre a demandé que des propositions soient faites sur la valorisation de l'action et de l'investissement personnel au sein de l'Education Nationale.

Ce thème sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CAVL et d'un inter-CAVL.

Enfin, Monsieur le Recteur conclut la séance en rappelant que l'enjeu majeur pour le développement harmonieux de la vie lycéenne est de passer du stade de la réflexion à la réalisation et à la mise en place de projets concrets.

Liste des présents jointe en annexe

Présents :

Monsieur Alain BOISSINOT, Recteur de l'académie, Président
Madame Nathalie FLORYSIK, Proviseur vie scolaire académique
Madame Kate VALFREDINI, PVS 78
Madame Brigitte LENEUTRE, IA IPR EVS
Monsieur Cédric GOSSE, Directeur Régional de l'UNSS
Madame Christine CORDOLIANI, médecin, conseillère technique auprès du Recteur
Madame Marie-Hélène BOURVEN, infirmière, conseillère technique auprès du Recteur
Monsieur Gilles EMARD-LACROIX, Proviseur du Lycée Fustel de Coulanges à Massy
Madame Anne PANVIER, proviseur adjoint du lycée Louis Girard de Malakoff
Monsieur Clément HESLING, CPE lycée Jules Ferry de Conflans Sainte Honorine
Madame Marjolaine CRUCY, CPE lycée Vaucanson, Les Mureaux
Monsieur Sylvain JOSEPH, coordonnateur CLEMI
Madame Françoise GAVROY, secrétaire régionale de l'AROEVEN
Monsieur Eric MALDINEY, FCPE
Madame Fanny MOLINIE, DAVL
Madame Roselyne VENOT, CAAEE
Madame Annick PINOSA, PVS 91
Monsieur Philippe LODS, PVS 92
Monsieur Gilles KLECZEK, PVS 95
Monsieur Said BENMOUFFOK, délégué national à la vie lycéenne

Lycéens présents :

Barbara KING DOS SANTOS
Victor MAIGNE
Maxime COULON PROFIZI
Julien GAKPE
Salamata MAMADOU
Clara THILLAYE
Alan LOBO
Hugo GIRARD
Diodio DIOP
Sana BEN OMAR
Louis PINOT
Nathan CHIA
Alex BELLAICHE
Robin SOVIGNON
Corentin LECOURT
Jules MAIRESSE
Eliott NOUAILLE
Sarah LOUCHET
Edward TUR
Clément GOUVEIA
Upinder KAUR
Emile OZMANOV
Alain GUTIC
Stevens Ralph AUGUSTIN
Nicolas ALBERTINI
Cedric COISNE
Benjamin BERNHEIM
Sawsane HANNOUF
Kevin DE SOUZA
Orianne TAGUEMA
Honey HINNEH
Xavier BILLIOTTE
Luca FUNARO